

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	14 (1926)
<b>Heft:</b>	237
<b>Artikel:</b>	Association suisse pour le suffrage féminin : samedi 26 et dimanche 27 juin 1926 : XVme Assemblée générale annuelle à Lucerne (salle de l'Hôtel de ville)
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-258854">https://doi.org/10.5169/seals-258854</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

**Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi**

**ABONNEMENTS**

SUISSE . . . . .	Fr. 5.—
ETRANGER . . . . .	8.—
Le Numéro . . . . .	0.25

**DIRECTION ET RÉDACTION**

Mme Emilie GOURD, Pregny

**ADMINISTRATION**

Mme Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

Compte de Chèques I. 943

**ANNONCES**

12 inser. 24 inser.

La case, Fr. 45.— 80.—

2 cases, . . . 80.— 160.—

La case 1 insertion: 5 Fr.

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs*

Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE:** Association suisse pour le Suffrage féminin. — Le X<sup>e</sup> Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes : Vue d'ensemble : Jeanne VUILLOMENET. — Le travail des Commissions : I. Égalité des conditions de travail entre hommes et femmes : E. V.-A.; II. Allocations familiales : G. GERHARD. — La quinzaine féministe (en Suisse : le statut des fonctionnaires fédéraux ; succès à Neuchâtel et Bâle-Campagne ; plus habiles que Chrysale ; un projet d'asile pour femmes incurables à Genève) : E. GD. — L'éligibilité des femmes aux autorités de tutelle dans le canton de Neuchâtel : Emma PORRET. — A travers les Sociétés féminines. — *Feuilleton* : Choses d'Amérique : V. DELACHAUX.



## ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

(Schweizerischer Verband für Frauenstimmrecht)



Samedi 26 et Dimanche 27 Juin 1926

## **XV<sup>me</sup> Assemblée Générale Annuelle**

**à LUCERNE (Salle de l'Hôtel de Ville)**

### ORDRE DU JOUR :

**SAMEDI 26 JUIN, à 15 h. : Séance publique**

1. Appel des délégués.
2. Rapport du Comité Central.
3. a) Rapport financier; b) fixation du taux de la cotisation pour 1926-1927; c) rapport sur l'emploi du fonds Leslie.
4. Lieu de la prochaine Assemblée générale.
5. Election du Comité Central et de la présidence.

6. Comment les Sections de l'A. S. S. F. peuvent-elles exposer à l'Exposition suisse du Travail féminin? (Proposition de Zurich, Union für Frauenbestrebungen).
7. Les expériences d'une femme membre d'une Commission scolaire : Mme KILCHENMANN, Winterthour.
8. Cours de Vacances de 1926.
9. Communications diverses et propositions individuelles.

**SAMEDI 26 JUIN, à 19 heures**

### **BANQUET OFFICIEL à l'HOTEL DU LAC (5 fr.)**

(Entrée par la Seidenhofstrasse)

suivi d'une Soirée familiale organisée par la Société féministe de Lucerne.

**DIMANCHE 27 JUIN, à 10 h. : Séance publique.**

1. La révision du régime des alcools : Mme BÜNZLI, St-Gall.
2. Le droit de la femme à l'exercice d'une profession et au montant de son salaire, d'après le Code civil suisse : M. BRINER, Dr en droit, Zurich.
3. Le Congrès suffragiste international de Paris, Mme VUILLOMENET-CHALLANDES, La Chaux-de-Fonds.

Dimanche 27 Juin, à 14 h. : **Promenade en bateau à vapeur à Hertenstein** (aller et retour Fr. 1.50). — Thé à l'Hôtel du Château offert par la Société féministe de Lucerne. — Retour à 18 h., correspondance avec les trains dans toutes les directions.

On est prié de s'inscrire pour le banquet et la promenade (6 fr. 50) d'ici au **20 Juin**, chez Mme Schwyzier, Kastanienbaum près Lucerne. Sur demande, envoi contre remboursement de la carte de fête.

**Bureau de renseignements :** à l'hôtel *Waldstätterhof*, vis-à-vis de la gare, Centralstr. 4, chambre N° 6.

**Hôtels recommandés :** *Hôtel du Lac* (chambre 6 fr., petit déjeuner 2 fr.). — *Hôtel Waldstätterhof* (chambre et petit déjeuner 5 fr. 50). — *Hôtel Alpina* (chambre et petit déjeuner 6 fr.). — *Hôtel Belvédère* (chambre et petit déjeuner 5 fr.) — *Pension Richmont* (chambre et petit déjeuner 5 fr. 25). — Il est nécessaire de retenir sa chambre à temps; s'adresser directement aux hôtels.

Quelques logements chez des particuliers sont offerts aimablement. S'adresser à Mme Schwyzier, Kastanienbaum, près Lucerne.

**N. B.** — Samedi 26 Juin, dès 14 h. 30 : Echange des cartes de délégation contre les cartes de vote, à la salle des séances.